

Amicale Laïque de St Christophe du Ligneron LES PUCES LIGNERONNAISES Le Quarteron, route de Froidfond 85670 St Christophe du Ligneron



Tel: 02 51 93 60 34

Mail: lespucesligneronnaises@orange.fr

www.lespuces85.com

St Christophe du Ligneron, le 25 janvier 2021

Madame, Monsieur,

Comme chaque Année, l'**ALSCL** organise **« les Puces Ligneronnaises »**, 2 foires à la brocante, antiquités et collections sur un terrain de 35000 m2.

- CETTE ANNÉE LES PUCES LIGNERONNAISES AURONT LIEU : LE DIMANCHE 18 JUILLET 2021
 ET LE DIMANCHE 08 AOUT 2021
- Vous pourrez vous installer à partir de 14 H le samedi ou à partir de 6 H le dimanche matin. <u>Attention le terrain ne sera pas ouvert et ne sera pas accessible avant 14h00 le samedi et la fermeture se fera à 22h00.</u> Vous pourrez comme les autres années, vous restaurer le samedi soir de 19h00 à 21h00 et dormir sur place par votre propre moyen. Des sanitaires et douches sont à votre disposition. Le jour des Puces, le petit déjeuner, le déjeuner, une sandwicherie et une garderie pour les enfants de plus de 3 ans, vous sont proposés sur place, sous réserve des conditions sanitaires en vigueur au moment des puces.

Pour toutes informations Brocanteurs vous pouvez joindre:

Sandra au 02 51 93 60 34 : Le lundi, mardi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30 Le mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et / ou à lespucesligneronnaises@orange.fr

En cas d'absence, merci de laisser vos coordonnées sur le répondeur, afin que Sandra puisse vous recontacter.

Tous nos exposants sont les bienvenus et nous serons toujours heureux d'accueillir vos confrères.

Merci à vous de nous permettre de garantir année après année une manifestation conviviale et de qualité.

Le Président de L'ALSCL, Patrice Chapalain & La Commission d'organisation des Puces Ligneronnaises



Règlement Général les Puces Ligneronnaises pour les 2 MANIFESTATIONS

I. INSCRIPTION

A.L.S.C.L, LES PUCES LIGNERONNAISES, Le Quarteron, route de Froidfond, 85670 ST CHRISTOPHE DU LIGNERON Tél. 02 51 93-60-34 (Horaires secrétariat : lundi-mardi : 8h30-12h00, 13h30-16h30 ; mercredi-jeudi : 8h30-12h00) AUCUNE RESERVATION SANS PAIEMENT.

- Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée, de la participation aux deux foires ou non, et dans la limite des places disponibles. Pour demander une inscription, il est impératif de :
- COMPLETER l'imprimé d'inscription (loi en vigueur),
- **JOINDRE un chèque** du total de la réservation de juillet (encaissement au lendemain de la foire) et un du total de la réservation d'août (encaissement au lendemain de la foire à l'ordre de l'A.L.S.C.L. Si vous désirez participer aux deux foires, faire deux chèques (à défaut encaissement au lendemain de la foire de juillet),
- JONDRE une copie de votre pièce d'identité, <u>recto-verso</u>
- JOINDRE un extrait K-bis de 3 mois et/ou une photocopie recto-verso de votre carte professionnelle
- DATER ET SIGNER votre attestation sur l'honneur
- 2. EMPLACEMENTS: Tarifs: Voir structures d'accueil et prix sur bulletin d'inscription
 - Pour les emplacements couverts, possibilité de mettre un véhicule à l'arrière, sauf A 29 à A 34, F08, F09, V01 et V02
 - Pour les emplacements non couverts, tenir compte des dimensions de votre véhicule et de l'emplacement, sinon un parking exposants est à proximité.
 - Interdiction de déballer et de stationner dans les allées pour raison de sécurité.
 - L'ALSCL dégage toute responsabilité concernant vos appareils électriques. <u>Tout branchement pirate est</u> <u>interdit, tout branchement électrique devra être validé par l'association.</u>
- 3. STANDS : Le stand devra être obligatoirement occupé par son titulaire. Toute cession ou sous-location est formellement interdite.
- 4. CIRCULATION SUR LA FOIRE : Installation : le samedi exclusivement à partir de 14 H jusqu'à 22h00, le dimanche entre 6 h 00 et 7 h 30. Il sera strictement interdit de démonter les stands avant fermeture soit 18h30. Aucune circulation ne sera tolérée après 7h30 et avant 18 h 30, sauf véhicule de fonction des organisateurs.
- 5. STATIONNEMENT Strictement INTERDIT sur les allées de sécurité. Les organisateurs se réservent le droit de faire appel à la fourrière en cas de non-respect de cette consigne.
- **6. TARIFS** : L'affichage des prix est obligatoire sur les articles. Afin de conserver à la manifestation son caractère de qualité et de sérieux.

AUCUN OBJET pouvant porter atteinte à l'éthique ne sera accepté.

LES PRODUITS NEUFS MANUFACTURÉS ET LES COPIES SONT STRICTEMENT INTERDITS, L'organisation mettra en place des mesures pour protéger la clientèle.

- 7. **RESPONSABILITÉ**: Le comité décline toute responsabilité pour les dommages corporels ou matériels, objets cassés, volés etc. causés ou subis par les exposants. Du fait de leur admission, ils renoncent à tout recours contre le comité d'organisation. Les exposants devront prendre toutes précautions utiles en matière d'assurance pour la durée de la foire.
- Il est interdit, pour le respect de tous et la loi en vigueur sur le tapage nocturne de faire du bruit la samedi soir après 22h30.
- 9. EN CAS DE FORCE MAJEURE ENTRAINANT LA SUPPRESSION DE LA FOIRE :
 - 1 intempéries : pas de remboursement
 - 2 annulation du fait des organisateurs : les fonds versés ne seront pas encaissés et rendus sans intérêts, sans que les exposants puissent exercer un recours à quelque titre que ce soit contre le comité d'organisation
 - 3-Forfait de l'exposant : non remboursé si <u>forfait moins d'1 mois</u> avant la foire, même avec certificat médical, sauf en cas d'hospitalisation.

Le retard d'ouverture, la prolongation ou la fermeture anticipée ne pourront donner droit à aucune indemnité de la part du comité organisateur.

- 10. En cas de retard pris sur la route, obligation de téléphoner au 02-51-93-60-34 avant 7h30
- 11. Tout emplacement resté vacant à 7h30, le dimanche de la foire pourra être attribué le jour sans qu'il puisse être réclamé de compensations par l'exposant forfait.
- 12. L'ALSCL se réserve le droit de décider de toute animation complémentaire pendant la durée de la manifestation.
- **13.** Sauf opposition écrite de votre part, L'ALSCL se réserve le droit d'utiliser à des fins pédagogiques, publicitaires ou commerciales votre image ou votre image en situation d'activité professionnelle.
- 14. Les coordonnées des exposants s'inscrivant hors délais indiqué sur l'inscription n'apparaîtront pas sur le journal d'entrée.
- **15.** <u>Il est formellement interdit</u> aux exposants de déposer sur le terrain en fin de foire, leurs objets invendus et/ou cassés. Notre association n'ayant pas pour but de remplacer les déchèteries.
- **16.** Par respect pour l'association, nous vous remercions de ne pas profiter des Puces Ligneronnaises pour remplir vos campingcars d'eau. Le terrain est un terrain privé, les factures d'eau sont réglées par l'association.
- 17. LE FAIT DE PARTICIPER À CETTE MANIFESTATION IMPLIQUE, SANS RESTRICTION, L'ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

INSCRIPTION POUR LES PUCES LIGNERONNAISES Du 18 Juillet 2021 & Du 08 Aout 2021 6H00-18H30

A.L.S.C.L LES PUCES LIGNERONNAISES LE QUARTERON, ROUTE DE FROIDFOND

BROCANTEURS

85670 St CHRISTOPHE DU LIGNERON

Tél.: 02.51.93.60.34 lespucesligneronna		.fr					
Raison Sociale							
Tél. Professionne Courriel:	Naissance : Direment à tocopie de tocopie de chèque(setestation setestation s	votre rése votre carte votre pièce s) de réserv sur l'honne	rvation : e professionnelle ree e d'identité, recto/ve ation, ur, datée et signée.	erso Toute inscri		ation du règlement. e 95€ (8 x 6 mètres),	
Couvert Préau 115€ (4 x 7 mètres) Vos coordonnées inscrites gratuitement sur le Journal d'Entrée, si inscription avant le 15 juin 2021 JE PARTICIPE AUX PUCES du : 18 JUILLET 2021 et/ou 08 AOUT 2021 (Merci de cocher la ou les cases correspondantes)							
Attention !! Le Terrain ne sera pas accessible avant 14 H 00, le SAMEDI. STANDARD ANGLE Couvert Préau							
JUILLET	80 €		95 €	115 €			
AOUT	80 €		95 €	115€			
Entourer ou surligner la case désirée							
Repas Samedi soir De 19h00 à 21 h00			Juillet		out		
SAMEDI soir		9.00 € x	=€	9.00 € x	=€		
Total Emplacement + repas Sam soir Puces JUILLET € Total Emplacement + repas Sam soir Puces AOUT €						t	
(Si vous désirez part foire de juillet)	iciper aux deu	ux foires, faire	a remis en banque le ler deux chèques à l'ordre de ements pourront être dépl	l'A.L.S.C. L, à défaut e	·	e global au lendemain de la	
Remarques personne	elles de l'exp	osant :		•••••			
Tampon commercial		Lu et approuvé (mention manuscrite) Date et signature:					



Amicale Laïque de St Christophe du Ligneron LES PUCES LIGNERONNAISES Le Quarteron, Route de Froidfond 85670 St Christophe du Ligneron

Tel: 02 51 93 60 34,

Mail: lespucesligneronnaises@orange.fr

www.lespuces85.com

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),
Nom:
N°SIREN
Certifie sur l'honneur, respecter le règlement imposé sur les manifestations « LES PUCES LIGNERONNAISES » organisées par l'AMICALE LAIQUE DE ST CHRISTOPHE DU LIGNERON. De ce fait, je respecte l'article 6 dudit règlement spécifiant que je ne vendrai <u>« aucun objet pouvant porter atteinte à l'éthique</u> » et « <u>aucun objet manufacturé ou copie ».</u>
Le :